Envoyé en préfecture le 10/10/2024
Reçu en préfecture le 10/10/2024
Publié le
ID : 078-217803212-20241003-075_2024_DACV-DE

075_2024_DACV

Département des Yvelines
JOUARS-PONTCHARTRAIN

L'an deux mille vingt-quatre, le 3 octobre à 19h30, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni dans la salle du Conseil municipal en séance publique sous la présidence de **Monsieur Thomas MENGELLE-TOUYA.**

Date de la convocation : 27 septembre 2024

EN EXERCICE : 29
PRESENTS : 25, 24 aux points 5.2, 5.3 et 6.2
VOTANTS : 28, 27 aux points 5.2, 5.3, 6.2 et 7.2

ETAIENT PRESENTS : Mesdames et Messieurs MENGELLE-TOUYA – BUCHER – MAGNIER – RAMALHO-CLAUDIO – SELLEM – BOYE – POLLION – GAMPACKAT – EMMANUEL – D'ASTA – DEFRANCE – LEMOINE – DA COSTA – HOURTOLOU – LE GUELLAUT – DE CAMPOS – BERNARD – STOOS – LE DOUAREC – ROQUELLE – LE PAVEC – GISQUET – MARTEAU – LOTODE – DEPRES (sauf aux points 5.2, 5.3 et 6.2)

ABSENTS EXCUSES :
Madame NOVILLO avait donné pouvoir à Monsieur MENGELLE-TOUYA
Monsieur VILLAIN avait donné pouvoir à Madame ROQUELLE
Madame JACOB avait donné pouvoir à Monsieur GISQUET

ABSENTS :
Monsieur LESQUELIN
Madame DEPRES aux points 5.2, 5.3 et 6.2

SECRETAIRE DE SEANCE : Madame BERNARD

DIRECTION DE L'AMENAGEMENT ET DU CADRE DE VIE
Compte rendu annuel de l'EPFIF 2023

Madame BUCHER, adjointe au Maire en charge des Finances et de l'Aménagement et du Cadre de vie, fait part au conseil municipal du compte rendu annuel de l'EPFIF 2023.
La dernière convention d'intervention foncière, signée en 2021, portait sur 4 terrains : « La Fosse Rouge », « Route de Montfort », « 52 Route de Paris » et « le Fond de Bienval Nord ». Le secteur « Rue de Montfort » a été cédé à un bailleur en 2022.
Le dispositif tripartite de préemption mis en œuvre par la ville, l'Etat et l'EPFIF a ainsi permis de contribuer à la levée des carences de la commune début 2022.
Au titre de la nouvelle Convention d'Intervention Foncière signée en 2021 entre la commune et l'EPFIF, un compte-rendu d'activité a été transmis par l'EPFIF, présentant les aspects opérationnels économiques et stratégiques de l'action foncière en cours pour chaque opération, ainsi que les perspectives de développement, au titre de l'année 2023.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;
Vu le compte-rendu d'activité de l'année 2023 de l'EPFIF, établi au titre de la Convention d'intervention foncière, dont un extrait est joint à la présente délibération ;

➔ **PREND ACTE** de la communication du compte-rendu d'activité de l'année 2023, établi au titre de la Convention d'Intervention Foncière qui lie la commune à l'EPFIF, étant précisé qu'une présentation synthétique est jointe à la présente délibération, pour des raisons de confidentialité

Envoyé en préfecture le 10/10/2024
Reçu en préfecture le 10/10/2024
Publié le
ID : 078-217803212-20241003-075_2024_DACV-DE

075_2024_DACV

Fait et délibéré en séance, les Jour, Mois et An susdit
Ont signé au registre, le Maire et le secrétaire de séance.

Le secrétaire de séance

Andreia BERNARD

Le Maire

Thomas MENGELLE-TOUYA

Acte exécutoire

Mis en ligne le : 11 OCT. 2024

MAIRIE DE JOUARS-PONTCHARTRAIN 15 78 (Yvelines)

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité et de transmission en Préfecture. Elle peut également faire l'objet d'un recours gracieux adressé à Monsieur le Maire. Cette démarche proroge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les deux mois suivant la réponse.

Envoyé en préfecture le 10/10/2024
Reçu en préfecture le 10/10/2024
Publié le
ID : 078-217803212-20241003-075_2024_DACV-DE

commune de Jouars-Pontchartrain

Convention d'intervention foncière
Conclue entre la commune de Jouars-Pontchartrain et l'EPF Ile-de-France

Compte-rendu d'activité - année 2023

Contexte de l'intervention de l'EPFIF :

> Convention d'intervention foncière signée : 07/01/2021 (date de fin le 31/12/2026)
> Objectif de la commune pour la triennale 2023-2025 : 114 logements sociaux.

---

4 SECTEURS EN MAITRISE FONCIERE

	ROUTE DE PARIS ET FOND DE BIENVAL
	52 route de Paris - parcelle A 0513 Le Fond de Bienval – parcelle AL 0193
Actions engagées en 2023	Accompagnement du bailleur (par l'EPFIF) dans la définition de deux projets (24 logements sociaux locatifs au total). Les deux projets s'équilibrent entre eux.
Perspectives 2024	Les deux fonciers feront l'objet d'une seule et même promesse de vente au profit de l'opérateur désigné par la commune avec un objectif des dépôts des PC aux plus tard en septembre 2024.

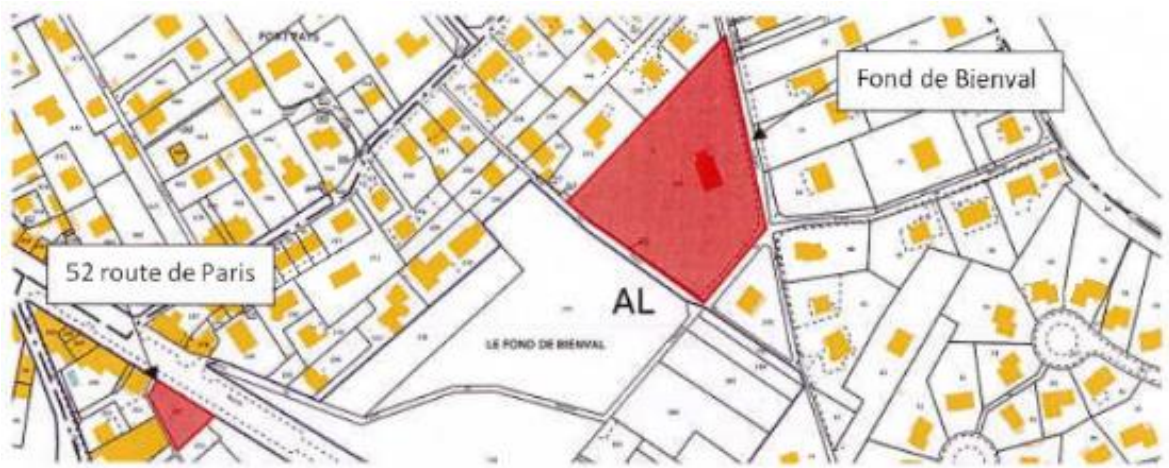

Envoyé en préfecture le 10/10/2024
Reçu en préfecture le 10/10/2024
Publié le
ID : 078-217803212-20241003-075_2024_DACV-DE

	LA FOSSE ROUGE
	Parcelle ZC 0052
Actions engagées en 2023	La Ville de Jouars-Pontchartrain a engagé un recours sur le jugement rendu par la tribunal Administratif de Versailles suite à l'annulation du permis de construire, un projet alternatif est en cours de réflexion.
Perspectives 2024	L'EPFIF continuera le portage du bien et d'accompagner la ville dans la conception d'un projet. La signature d'une promesse de vente pourra être envisagée par la suite.

	ROUTE D'ELANCOURT
	1555 Route d'Elancourt – parcelle AH 0035
Actions engagées en 2023	L'APFIF a acquis l'unique parcelle du projet en mai 2023 à la suite de la préemption de la ville. Le bailleur a été désigné par la ville.
Perspectives 2024	Une promesse de vente est à signée courant 2024 avec le bailleur désigné.